SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

CONSIGNES DE POSE DES APPAREILS DE PRETRAITEMENT EN POLYETHYLENE HORS NAPPE ET HORS TERRAIN HYDROMORPHE

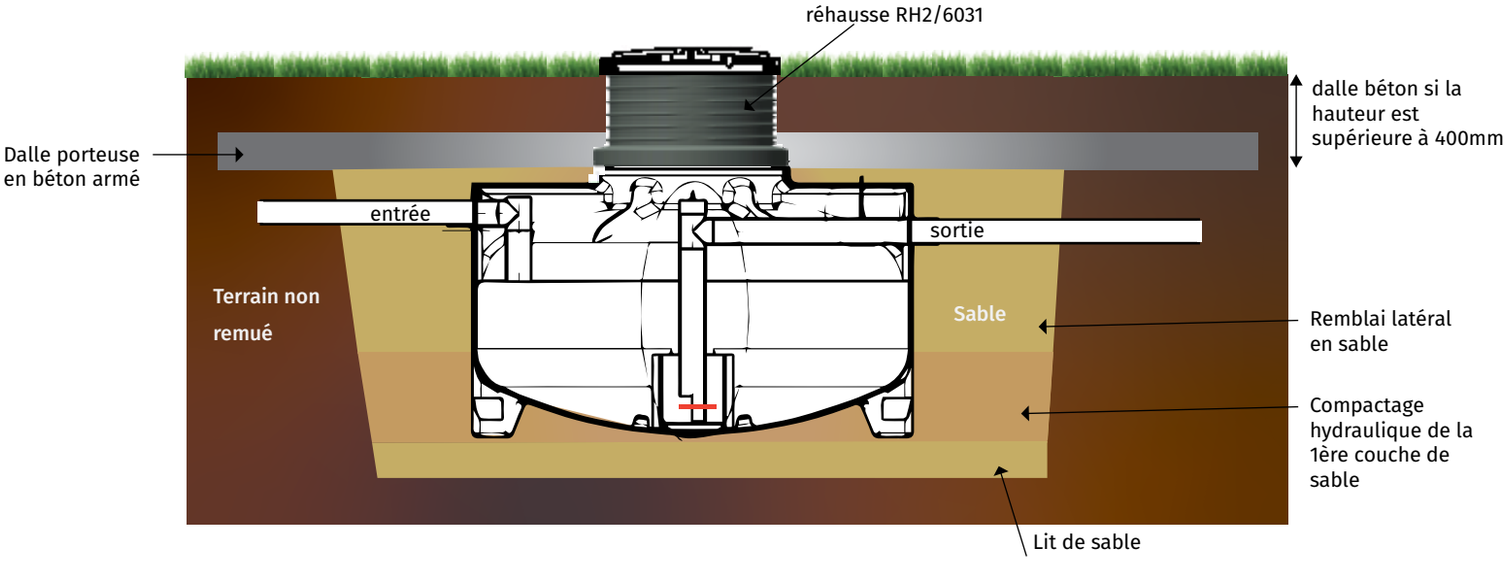
P045
06/25

IMPLANTATION EN TERRAIN STABILISE NON HYDROMORPHE

Se reporter à la norme NF EN 1825-2 pour les séparateurs de graisses Cet appareil n'est pas prévu pour être installé en présence de la nappe phréatique. Pour la manutention,élinguer l'appareil en utilisant les 2 oreilles de levage.

1) Exécuter le terrassement.
2) Recouvrir le fond de la fouille d'un lit de sable de 10 cm d'épaisseur minimum, parfaitement de niveau et parfaitement compacté avant de poser l'appareil.
3) Mettre l'appareil en place en raccordant les canalisations d'entrée et de sortie.
4) En cas de mise en place d'une alarme, avant la mise en eau, placer la sonde comme indiqué sur la fiche P105. Prévoir un fourreau Ø 63 derrière le presse étoupe.
5) Effectuer un remplissage partiel en eau claire sur une hauteur de 50cm par rapport au fond de l'appareil.
6) Remblayer avec une 1ère couche de sable périphérique sur une hauteur de 50cm et arroser le sable afin d'obtenir un compactage hydraulique.
7) Terminer le remblai au sable, symétriquement par couches successives, jusqu'au niveau supérieur de l'appareil.
8) Si implantation sous espaces verts sans passage de véhicules, il est possible de rehausser le couvercle en utilisant exclusivement des réhausses polyéthylène. En cas de remblai supérieur à 40cm, il y a lieu de couler une dalle porteuse en béton armé située au niveau de la réhausse juste au dessus de la génératrice de l'appareil.
Cette dalle devra prendre appui sur le terrain non remué.
Ventilation ; voir la notice C010

IMPLANTATION SOUS ESPACES VERTS



SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. 02 33 95 88 00
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr

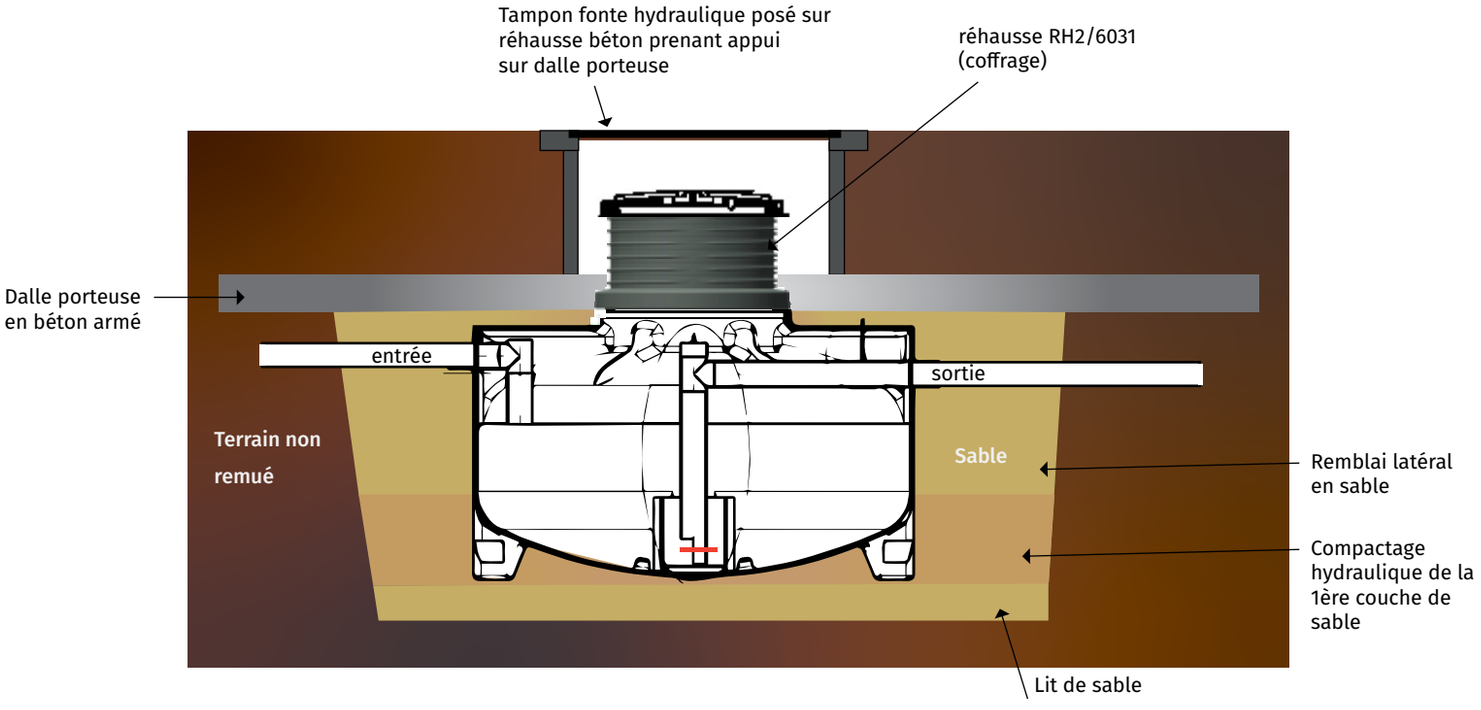
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

CONSIGNES DE POSE DES APPAREILS DE PRETRAITEMENT EN POLYETHYLENE HORS NAPPE ET HORS TERRAIN HYDROMORPHE

9) En cas de passage de véhicules, il y a lieu de couler une dalle porteuse en béton armé située au niveau de la réhausse juste au dessus de le génératrice de l'appareil. Cette dalle devra prendre appui sur le terrain non remué.
Il sera nécessaire d'ajuster la hauteur avec une rehausse béton qui prendra appui sur la dalle porteuse en béton.
Ventilation : voir la notice C010

IMPLANTATION SOUS PASSAGE DE VEHICULES



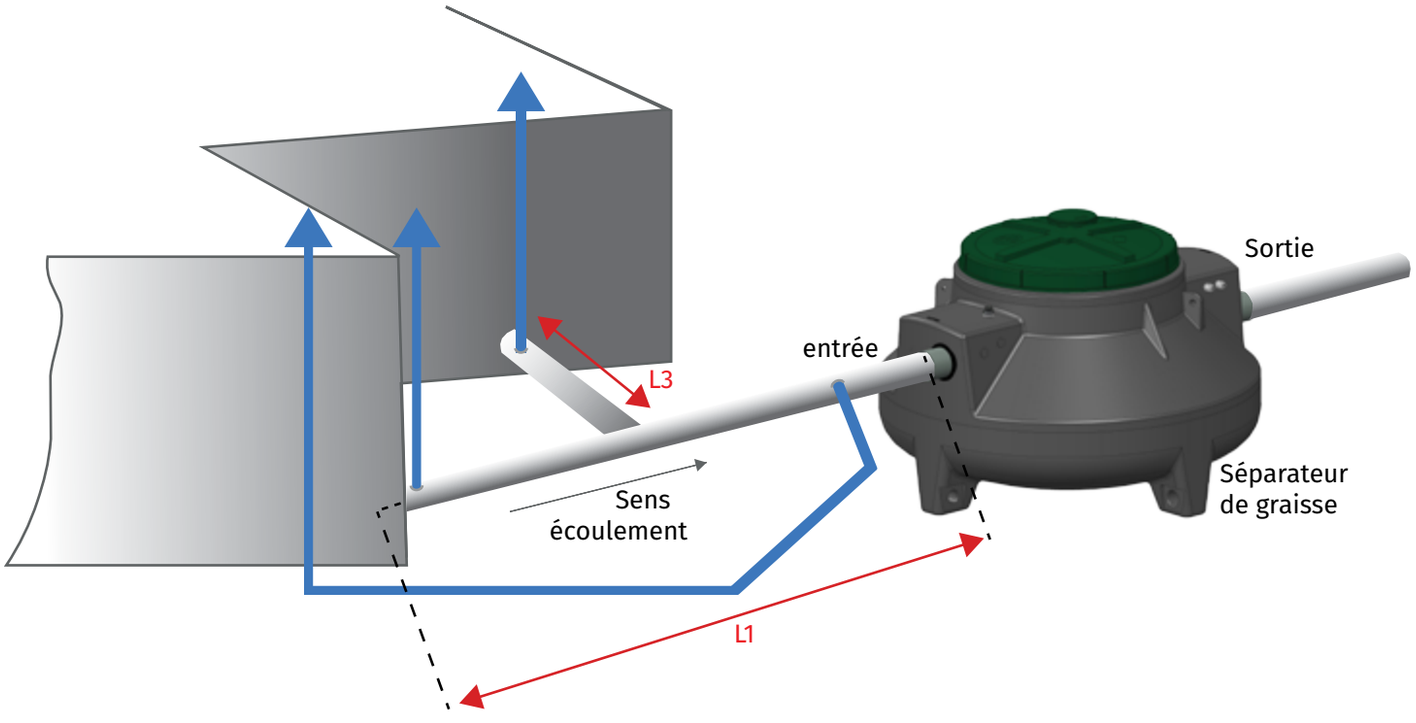
GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

VENTILATION POUR UN SÉPARATEUR DE GRAISSES SUIVANT LA NORME EN1825-2

C010
06/25



Selon la norme EN 1825-2 :

Si L1 est inférieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 en toiture

Si L1 est supérieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 et la ventilation V2 (piquage au plus près du séparateur) en toiture.

Toutes les conduites raméables de longueur supérieure à 5ml doivent être ventilées , donc si L3 est supérieur à 5ml, raccorder la ventilation V3 en toiture.



SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. 02 33 95 88 00
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France